

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant, qui m'a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Je remercie avidement mon encadreur Mme Guellil Nahida pour les orientations à suivre et les conseils qui m'on était très utiles pour mener à terme ce travail.

Veillez Mme, agréer l'hommage de ma profonde et respectueuse reconnaissance.

Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude à monsieur Ali Bencherif Mohamed Zakaria pour son écoute, sa disponibilité et son aide scientifique précieuse.

Je remercie spécialement mes parents qui m'ont comblé de bonheur par leurs affections, leurs prières, encouragements et leurs conseils tout au long de mon cursus. Mais aussi mes sœurs Asma, et Inssaf, et particulièrement ma petite sœur Dounia pour son aide précieuse, et sa présence.

Enfin, j'adresse un remerciement particulier aux membres du jury pour l'honneur qu'ils nous on fait en acceptant de juger ce travail.

Allalou Soumeya.

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION

CADRAGE GENERAL

1. Délimitation du sujet

1.1 Genèse de travail

1.2 Problématique

1.3 Hypothèses

1.4 Questions de recherche

1.5 Objectifs de recherche

CADRAGE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE

CADRAGE METHODOLOGIQUE

1. Méthodologie de l'enquête

1.2 Le terrain d'enquête : la collecte de données et ses conditions

1.3 Démarche de notre enquête

CADRAGE THEORIQUE

PREMIER CHAPITRE

1. Définitions des concepts fondamentaux

1.1 La sociolinguistique

1.2 Attitudes et représentations

1.2.1 La distinction entre attitude et représentation

1.2.3 Les attitudes

1.2.4 Les représentations

1.3 Le bilinguisme et le plurilinguisme

DEUXIEME CHAPITRE

1. Informations fondamentales sur la situation sociolinguistique des enquêtés.

- 1.1 La situation sociolinguistique de l'Algérie**
- 1.1.2 La langue Berbère**
- 1.1.3 L'Arabe dialectal**
- 1.1.4 L'Arabe dialectal en Algérie**
- 1.1.5 L'Arabe classique**
- 1.1.6 L'Arabe Standard**
- 1.2 La langue Française**
- 1.2.1 Le Français en Algérie**
- 1.2.2 Introduction du Français en Algérie**
- 1.2.3 Le statut du Français en Algérie**
- 1.3 La situation sociolinguistique de l'Afrique noire**

CADRAGE PRATIQUE

PREMIER CHAPITRE

- 1. Considération méthodologique**
- 1.1 Le terrain**
- 1.2 L'enquête**
- 1.3 Le questionnaire**
- 1.4 L'enregistrement**

DEUXIEME CHAPITRE

- 1. Analyse des données**
- 1.1 Présentation des informations**
- 1.2 La place de la langue Française : Etude de contexte d'utilisation**
- 1.2.1 Analyse quantitative de la place de la langue Française : La communauté estudiantine Tlemcenienne et Algéroise.**
- 1.2.2 Communauté estudiantine Kabyle**
- 1.2.3 Communauté estudiantine Tlemcenienne et Algéroise**
- 1.2.4 Analyse quantitative de la place de la langue Française : La communauté estudiantine en mobilité en Algérie de l'Afrique noire**
- 1.2.5 Analyse croisée des données**

1.3 Etude de la fréquence d'utilisation de la langue Française par les étudiants enquêtés.

1.3.1 Communauté estudiantine Kabyle

1.3.2 Communauté estudiantine Tlemcenienne et Algéroise

1.3.3 Communauté estudiantine de divers pays de l'Afrique noire en mobilité en Algérie

1.3.4 Analyse croisée sur la fréquence de l'utilisation du Français

1.4 Les représentations vis-à-vis de la langue Française

1.4.1 Analyse du corpus de la communication Algérienne

1.4.2 Analyse de l'écart constaté vis-à-vis de la langue Française entre les étudiants de la communauté estudiantine Algérienne et Africaine en mobilité dans des l'université Algériennes

Conclusion

Annexes

Introduction

Introduction.

Cette recherche est centrée sur un travail qui s'inscrit dans un cadre sociolinguistique une discipline qui a pour objectif d'étudier la langue dans son contexte social ainsi que les attitudes et les représentations que les locuteurs ont vis-à-vis des langues pratiquées dans leur milieu social.

L'histoire et la situation géographique de l'Afrique ont permis l'établissement de plusieurs langues, selon l'article de Viola Krebs et Namory Diakhaté le nombre de langues parlées dans ce continent fait le tiers des langues répertoriées sur la planète donc 2 110 cependant plusieurs langues officielles et parlée en Afrique aujourd'hui leur ont été imposées durant les périodes de la colonisation d'ailleurs malgré toutes ces langues qui sont parlée, l'Afrique est le plus connu comme étant des francophone, anglophone, lusophone et arabophone.

Le résultat de la coexistence de ces langues en contact avec les langues dialectales dans ce continent a créé l'émergence de variétés et des phénomènes langagiers diversifiés liés à la société offrant un champ d'étude élargie pour la sociolinguistique dans plusieurs domaines.

Ce paysage linguistique a contraint les sociétés africaines à être plurilingue et a classifié les langues, ce qui veut dire : leur donner un statut, c'est d'ailleurs aussi ce qui les a poussé à avoir des idéologies et des représentations varier sur elles, celles-ci peuvent être soit valorisantes ou dévalorisantes.

Le choix d'étude dans cette recherche est porté sur les représentations qu'il y a sur la langue française, qui est considérée comme étant l'une des langues les plus utilisées en Afrique, comme le Maroc ou la Tunisie, le Sénégal, le Mali ou le Nigeria...Etc , d'ailleurs dans ces pays francophones cette langue est majoritairement pratiquée et utilisée dans plusieurs domaines par exemple : les différentes administrations (Écoles, banques, mairie...Etc) , les entreprises, les médias du presse-papiers ou numérique allant même aux affiches publicitaires, elle est aussi utilisée dans l'enseignement supérieur pour les filières techniques, informatiques ou scientifiques, il existe même certains pays africains qui ont optés pour l'officialisation de cette langue.

Dans cette recherche, il s'agit d'appréhender les représentations linguistiques qu'il y a sur la langue française en abordant une approche sociolinguistique, pour une explication plus simple, il est cité dans le chapitre des attitudes et des représentations d'institut-numérique que les représentations sociolinguistiques, c'est la vision ou la perception que se font les locuteurs vis-à-vis des langues et la cible choisie pour cette étude, c'est des étudiants kabyle et arabes d'origine

algérienne ainsi que les étudiants de l'Afrique noire francophone. Le choix de la ville pour faire l'enquête est Alger et Tlemcen et la cible choisi, c'est l'étudiant.

Le but précis de cette recherche, c'est de relever les représentations qu'il y a sur la langue française selon les groupes sociaux ciblés et analysé le discours épi-linguistique pour faire ressortir les images qu'il y a sur cette langue afin de percevoir les écarts représentatifs de la langue entre les étudiants de l'Afrique noire francophones et les Algériens, ceci va aussi permettre de percevoir quelle place a été attribué à la langue française selon les enquêtés en la percevant soit comme une langue étrangère soit comme une langue officielle qui fait partie d'eux, nous permettant a la même occasion de savoir s'ils sont en accord avec les choix de l'état sur sa palace ou non. Ainsi, la problématique qui se conforme aux idées citées ci-dessus est la suivante :

- Quelles représentations se font les étudiants de l'Afrique noire francophone et les Algériens sur la langue française ?

Les hypothèses qui en résultent, c'est :

- Il y a des écarts entre les représentations de là de la langue française chez les étudiants algériens est les étudiant francophone de l'Afrique noire.

- Malgré l'officialisation de la langue française chez les locuteurs africains francophones, celle-ci garde toujours l'image d'une langue étrangère.

- Même si la langue française et considérée officiellement comme étant étrangère, elle représente pour les Algériens une langue qui fait partie d'eux.

Afin de réaliser le volet ou la partie pratique de cette recherche, nous avons opté pour l'une des méthodes qui est souvent considéré comme étant l'outil le plus approprié et le plus pratique pour une investigation sur les représentations et qui est l'entretien.

Le type d'entretien choisi pour le cadre de cette étude est semi-directif, un genre qui se situe entre l'entretien directif et non-directif, généralement le type de questions posées pour cette recherche sont ouverte et dans un ordre préétabli ainsi enquêter pourra avoir un espace assez large pour exprimer son point de vue lui permettant de répondre en toute liberté, tout cela rendrai possible l'appréhension et la compréhension de l'autre et grâce a cela, il serait possible d'obtenir des réponses plus honnêtes da la part de l'enquêté.

L'entretien semi-directif permet d'avoir un résultat qualitatif et quantitatif selon le nombre d'entretiens établi et le genre de questions posées.

À l'Exception de l'introduction et de la conclusion le plan de ce travail va se faire selon les études acquies pendant les cours de méthodologies reçus depuis la première année universitaire jusqu'à la deuxième année de master et celui-ci va s'étendre sur trois parties :

- Le premier chapitre théorique et qui se constitue de définition des notions ou de concepts clés qui ont une relation avec le thème. Il contient aussi des informations sur le paysage et la situation linguistique d'Algérie ainsi que le statut ou la place du français par rapport aux autres langues et selon l'histoire.
- Le deuxième chapitre et qui est méthodologique, il concerne la présentation du terrain d'enquête et du corpus ainsi que sa description, il est aussi constituée du type d'enquête choisi avec la justification du choix sans oublier de décrire aussi l'approche utilisée pour l'enquête.
- Le troisième chapitre, qui est aussi le dernier d'entre eux est constitué de l'analyse des réponses obtenues quantitative et qualitative selon le nombre et le type de l'enquête choisi et cité ci-dessus pour ma recherche, il va aussi être constitué d'une interprétation personnelle et qui demeurera objective.

Cadre général

1. délimitation du sujet.

Dans ce chapitre qui va suivre, il va s'agir d'un développement qui consiste d'abord à présenter les motivations qui nous ont poussé à faire cette recherche, puis donner la problématique et exposer les hypothèses ainsi que les objectifs de recherche qui vont être affirmés ou infirmés dans les résultats de l'analyse. Pour finir nous allons aborder la méthodologie pour les outils d'analyse utilisés pour ce travail de recherche.

1.1. Genèse de travail.

J. L. Calvet affirme que la langue est non seulement un ensemble de pratiques, mais aussi de représentations.

En effet les savoir sociaux partagés que disposent les locuteurs sur leurs langues sont devenu un domaine qui intéresse les sociolinguistes, de ce fait, on peut comprendre que les représentations linguistiques sont une notion majeure de la sociolinguistique.

C'est aussi cela qui explique leurs présences qui est de plus en plus apparentes dans le champ d'étude portant sur les langues.

Les groupes sociaux qui appartiennent à un espace linguistique bilingue ou plurilingue représentent un cadre d'étude qui ouvre un regard renouvelé et singulier quand on s'intéresse aux jugements sur la langue ou les langues qui appartiennent au domaine des représentations ou des phénomènes épi-linguistiques.

Le début des années 2000 a constitué un tournant dans l'évolution de la situation sociolinguistique de l'Algérie, marqué notamment par une ouverture sur le plurilinguisme qui se manifeste aujourd'hui sur le terrain comme un fait établi. Cette dynamique appelle un regard renouvelé sur les représentations qu'ont les locuteurs algériens des différentes langues en contact.

L'objet de notre recherche est les représentations linguistiques avec des locuteurs nés dans un milieu bi-plurilingue, et venu de plusieurs lectures sur les représentations et la situation sociolinguistique des Algériens comme celle citée ci-dessus, ceci nous a poussés à nous poser des questions telles que ; comment le français serait représenté dans une société pareille ? Et si nous faisons cette étude avec une autre société qui a la même situation linguistique que les Algériens, quel serait le résultat que nous obtiendrions ? C'est aussi ainsi que le choix de la deuxième société a été ; les étudiants qui viennent de l'Afrique du Sud, qui ont été plus nombreux et sans oublier qu'ils sont aussi considérés comme étant des bi-plurilingues.

Notre question principale est venue par les études faites durant le parcours universitaire de la première année jusqu'à l'obtention de la licence à Alger, cette ville étant la capitale, ses universités regroupent différentes catégories ou groupes sociaux (Kabyle, africains du sud, émigrants,

arabe, chinois...Etc), notre question est plus précisément née des souvenirs des différents débats spontanés appelés aussi discours épi-linguistique qu'ils ont sur les langues, de la place qu'occupe ces langues, ou des représentations qu'ils ont sur elles.

Au début, nous avons voulu travailler sur l'analyse linguistique des interactions patient/médecin pendant une consultation médicale, mais pour des raisons qui empêchent d'avoir les enregistrements nécessaires pour la cueillette d'informations qui permette d'accomplir la partie pratique du travail de recherche, nous nous sommes penchée sur un sujet qui est plus accessible et d'autant plus intéressant, ce sujet est les représentations sociales du français chez des locuteurs bi-plurilingues-, nous avons aussi décidé que l'enquête sociolinguistique se ferait auprès d'un groupe d'étudiants algériens et africains francophones puisque ces deux groupes sociaux sont dans un milieu bi-plurilingue.

En prenant en compte ces considérations, nous nous sommes demandé quelle représentation aurait ces deux groupes sociaux du français ? Quelle image en sortirait ? Et y aurait-il des écarts dans ces représentations entre eux ?

1.2. Problématique.

Il existe plusieurs travaux qui ont été faits dans le but d'étudier les représentations linguistiques que soit en contexte d'enseignement ou parmi les sociétés en d'autres mots en didactique ou en science du langage parmi ces travaux il y a :

Mohamed Zakaria Ali-Bencherif, Oran et Azzeddine Mahieddine (2016), ils se sont intéressés aux Représentations des langues en contexte plurilingue algérien, leur étude présente une analyse sur les représentations qu'ont les locuteurs algériens vis-à-vis des différentes langues en contacte.

Il y a aussi une thèse de doctorat qui appartient à Cécile Petit jean qui présente un travail sur les représentations linguistique et plurilinguistique, l'objectif dans cette thèse a été d'apporter une définition précise de la notion des RL et définir une méthodologie pertinente rendant possibles leurs observations et leurs analyses.

En ajoutant le document de Véronique CASTELLOTTI ainsi que Danièle MOORE qui se sont focalisés sur les représentations sociales des langues et enseignements, leur document est un guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe et de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, le but recherché à atteindre à travers ce guide, c'est de mettre en évidence la complexité des questions d'enseignement des langues.

Il existe aussi un article collectif qui regroupe les travaux d'un groupe international qui s'investit dans un projet sur les Représentations des langues et des identités en Méditerranée en contexte plurilingue, et l'autre groupe représente un assemblage d'études qui ont une méthode d'analyse combinée sur les représentations sociales des langues. Il existe aussi un article collectif qui regroupe les travaux d'un groupe international qui s'investit dans un projet sur les Représentations des langues et des identités en Méditerranée en contexte plurilingue, et l'autre groupe représente un assemblage d'études qui ont une méthode d'analyse combinée sur les représentations sociales des langues. Le but de cette combinaison d'études, d'analyse ou de travaux, c'est de chercher à comprendre la manière dont les locuteurs de langues minorées se représentent leurs langues à travers les processus d'auto-représentations et dans quel système de valeurs celles-ci se trouvent insérées.

Notre recherche est focalisée sur les représentations sociales du français chez les locuteurs bilingues, en prenant pour notre enquête sociolinguistique un groupe d'étudiant de l'Algérie ainsi que ceux de l'Afrique noire et francophones.

Pour mener cette recherche, la progression suivie a été :

- La situation sociolinguistique des enquêtés pour connaître la place du français selon eux.
- L'analyse du discours épi-linguistique produit par les enquêtés.
- Les représentations du français selon les enquêtés.

Notre choix de terrain pour mener à bien l'étude empirique a été l'université, un endroit qui regroupe différents groupes sociaux et donc les Algériens arabes ou kabyles et les Africains qui viennent du sud pour leurs études. Aussi pour relever les représentations linguistiques que peuvent avoir les enquêtés, nous avons opté pour la méthode adéquate pour cela et qui est l'enregistrement sonore, ceci va permettre d'analyser le discours épi-linguistique qui à son tour nous permettra d'avoir des réponses plus honnêtes qu'un questionnaire, aussi nous pourrions faire une étude comparative entre les deux groupes sociaux choisis, en analysant les jugements positifs ou négatifs qu'ont les locuteurs vis-à-vis de la langue française par rapport aux autres langues dans leurs espaces linguistiques.

1.3. Hypothèses.

Pour que l'objet de recherche soit plus compréhensif et pour mener à bien le travail théorique et pratique ainsi que pour répondre éventuellement à certaines questions posées, voici la formulation de quelques hypothèses :

- Il y a des différences entre les représentations de la langue française chez les étudiants algériens et les étudiants francophones de l'Afrique noire.
- Malgré l'officialisation de la langue française chez les locuteurs africains francophones ciblés pour cette enquête, celle-ci garde toujours l'image d'une langue étrangère.
- Même si la langue française est considérée officiellement comme étant étrangère, elle représente pour les Algériens une langue qui fait partie d'eux.

1.4. Questions de recherche.

Pour la délimitation de notre sujet, nous avons créé des questions de recherche pour nous aider à schématiser et orienter notre travail. Nous nous sommes inspirés des hypothèses pour les construire. Aussi pour pouvoir répondre à nos hypothèses voici les questions que nous avons élaborées :

- Quelles représentations se font les étudiants algériens (arabe et kabyle) du français ?
- Quelles représentations se font les étudiants de l'Afrique noire du français ?

Pour ces deux questions, il s'agit de retirer et reconnaître quelles sont les représentations des personnes ciblés pour l'enquête me permettant ainsi de répondre à mes hypothèses.

- Y a-t-il des écarts entre les représentations des étudiants algériens et les étudiants de l'Afrique noire. ?

Cette question est faite dans le but de répondre à la première hypothèse mentionnée précédemment.

- Quelle place (officielle ou étrangère) est attribuée au Français selon les enquêtés ?

Cette question va nous permettre de connaître la place du français parmi les autres langues et ainsi de savoir si elle est représentée comme étant étrangère ou officielle donc ils seront soit en

accord avec l'état sur la place de celle-ci soit en désaccords. En tout cette question va permettre de répondre aux deux dernières hypothèses.

Objectif de recherche.

Le but principal de cette recherche, c'est d'analyser les discours épi-linguistique enregistré afin de pouvoir retiré les représentations chez les étudiants algériens et ceux de l'Afrique noire francophone. Et de ce fait et grâce a ces discours spontanés, il serait possible d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Alors voici les objectifs de notre recherche élaborés afin de nous permettront de réaliser ce travail :

- Faire ressortir les images du français trouvé dans le discours épi-linguistique pour dégager les représentations qu'il y a sur le français.
- Dégager la place du français selon les enquêter.

Après ces quelques pages de délimitation du sujet qui ont permit d'éclaircir le but recherché par ce travail, il serait possible de poursuivre le cadre méthodologique et théorique.

**Cadre
méthodologique et
théorique**

Cadrages méthodologique et théorique.....

1. Méthodologie.

Rappelons, tout d'abord, que notre recherche sur les représentations dans un milieu bi-plurilingue se produit avec des étudiants d'Algérie spécifiquement kabyle et arabe ainsi que des étudiants qui viennent de l'Afrique noire.

Il s'agit d'une enquête sociolinguistique pour analyser les discours spontanés produit par les enquêtés afin de retirer les représentations qui peuvent avoir à l'égard du français.

1.2 Le terrain d'enquête : la collecte de données et ses conditions.

Notre terrain d'enquête est les cités universitaires des filles et des garçons ou l'université celle-ci se passe auprès d'étudiants africains francophone plus précisément des arabe et des kabyle de l'Algérie et les africains qui viennent du sud pour leurs études l'enquête c'est produite à Tlemcen et a Alger.

La collecte de données effectuée durant le mois de mars, le corpus sur lequel s'est basée notre recherche, n'était pas une tâche facile à accomplir. Nous avons été face à des difficultés qui ont a priori freiné la procédure de l'accès au terrain, mais faute de temps et de moyens, Nous étions obligés de limiter notre champ d'étude sur une seule catégorie de sujets, et nous avons opté pour le choix des universitaires (kabyles ,africains ,arabe). Ce choix a été motivé par plusieurs facteurs : étant donné qu'ils ont suivi un apprentissage de la langue française, ils se sont créés différentes représentations sur celle-ci, et cela permet d'obtenir des réponses plus facilement vu que les enquêtés ne sont pas en totale ignorance face au sujet.

Dans une autre perspective, nous avons associé le français à un certain nombre de domaines d'utilisation tel que le savoir, la modernité, la richesse et le statut.

On a choisi ce terrain parce que l'université est un milieu social où se regroupent plusieurs classes sociales qui ont de différentes représentations sur le sujet, aussi, la langue française constitue pour eux la langue la plus utilisée dans leurs études et c'est une langue qu'ils ont déjà étudiée précédemment et pour les africains c'est une langue officielle dans leurs pays.

1.3 Démarche de notre enquête :

Nous ne pouvons jamais nier les apports et les avantages de mener une enquête en science du langage des langues étrangères en utilisant la technique de l'entretien, surtout quand il s'agit de l'étude des représentations linguistique de telle ou telle langue.

Pour notre cas nous avons opté pour la technique de recueil des données, l'entretien qui est une sorte d'interview enregistrée.

Le type utilisé c'est l'entretien semi-directif nous avons pour but de dégager les représentations linguistique des étudiants kabyles arabes et franco-africains, cette méthode qui est dite plus efficace et qui est appréciée par les sociolinguistes dans ce cas d'études consiste a posé des questions ouvertes ou fermées afin d'obtenir des réponses que l'on enregistré permettant de ce fait d'obtenir des discours épi-linguistique. Par ceci on comprend que les réponses sont plus spontanées et honnêtes et ceci est exactement le but recherché quand ont fait une recherche sur les représentations linguistique auprès des locuteurs.

Pour mener ce genre d'enquête il nous a fallu une autorisation d'accès mais malheureusement nous n'avons pas pu l'avoir surtout pour enregistrer a la cité universitaire auprès des étudiants franco-africains.

Cependant opter a cette technique de recueil des données n'est pas vraiment facile.il arrive parfois des facteurs entravant le déroulement de l'enquête surgissent.

Quant à notre cas, voici quelques problèmes rencontrés :

Quelques étudiants arabes n'ont pas accepté de faire l'entretien sous le prétexte qu'ils n'ont pas le temps où ils ne savent pas comment répondre.

L'accès a la cité universitaire n'était pas facile au début on a expliqué aux agents qu'il s'agit d'un entretien de notre mémoire de fin d'étude, ils ont refusés catégoriquement notre présence c'était impossible d'enregistrer. On était obligé d'y retourner un autre jour et tenter notre chance une deuxième fois. Le deuxième jour qu'on est partis on était obligé de changer notre plan on a contacter une amie qui nous a aider a rentrer a la cité universitaire pour pouvoir effectuer notre entretien avec les étudiantes franco-africaines.

En ce qui concerne l'étude qui c'est produite a Alger la difficulté c'est produite pendant l'entretiens, certain refusait de faire l'enregistrement dû au manque de confiance qu'ils avaient à

s'exprimer, aussi les garçons refusait de le faire dès que le mot « enregistré » est mentionné. Il y avait aussi la difficulté du transport qui nous a obliger à restreindre l'enquête qui c'est faite juste a l'université, il été impossible d'allez aux cité universitaire et même si le transport et disponible a l'université, il est encore moins possible d'aller a deux endroits la même journée a cause de la circulation.

Cadre théorique.....

Premier chapitre.....

1. Définitions des concepts fondamentaux.

1.1. La sociolinguistique.

Il est nécessaire de donner la définition de la sociolinguistique puisque c'est l'approche avec laquelle va être abordé le thème et le domaine dans lequel va être inscrite cette recherche.

La sociolinguistique est d'après Henri Boyer née à partir d'une :

Critique salutaire d'une certaine linguistique structurale enfermée dans une interprétation doctrine du cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure¹.

Cette citation veut dire que celle-ci est apparue à partir d'une reproche faite sur la méthodologie avec laquelle la linguistique à aborder la langue comme étant envisager comme un système de signes établie dans un système fermé, en d'autre mot homogène.

Donc pour cette étude, le linguiste se contente seulement d'observer la langue et de la décrire dans le but de savoir comment elle fonctionne.

La sociolinguistique qui a été décrite initialement comme étant l'une des branches de la linguistique externe et ceci dû au fait qu'elle serait une sorte d'union entre deux théorisations l'une linguistique et l'autre sociale, aborde aussi le terme langue. C'est d'ailleurs ce que ces deux disciplines ont en commun, sauf que l'objectif n'est plus le même.

En effet pour la sociolinguistique il ne s'agit plus de savoir comment elle fonctionne, puisque celle-ci en plus de l'implication des compétences des outils descriptifs des formes introduites en linguistique que devra avoir le sociolinguiste, celui-ci devra aussi avoir des connaissances théoriques et méthodologiques qui lui permette de comprendre le fonctionnement de la langue dans la société et par conséquent ceci veut dire qu'il ne s'agit plus du "comment", mais plutôt du "pourquoi" la langue fonctionne comme tel.

On peut comprendre par tout cela qu'en sociolinguistique le terme langue est abordé d'une façon hétérogène, elle étudie le fonctionnement de la langue dans la société et qui veut dire la parole en prenant en compte l'ordre social et psychologique, selon Henri Boyer ceci à donner l'opportunité d'avoir un autre regard sur le langage et c'est ainsi que cela a permis d'ouvrir les porte à un structuralisme de la diversité et de la variation qui selon lui et d'autre sociolinguiste représentent des dimension incontournable de la parole.

¹ Henri Boyer, « introduction à la sociolinguistique », Dunod, 2001, p 104.

La variation est considérée par plusieurs sociolinguistes et décrite sur plusieurs revues dans le domaine des sciences du langage comme étant une notion principale ou majeure de la sociolinguistique.

Mais cela serait limitatif d'évoquer la sociolinguistique que par la variation en effet celle-ci est aussi connue pour la diversité de ces terrains : le plurilinguisme, le contact des langues, la politique et la planification linguistique...etc. Il y a aussi de la diversité dans ces approches :

- La sociolinguistique variationniste.
- La sociolinguistique urbaine.
- La sociolinguistique interactionnelle.
- La sociolinguistique occitane.
- La sociolinguistique prioritaire.

Dans cette recherche on va se focaliser sur le domaine des représentations linguistique dans des sociétés bi-plurilingues, ces notions citées appartiennent aux divers terrains de la sociolinguistique.

1.2. Attitudes et représentations.

En vu de leurs usages dans différentes disciplines comme la psychologie, la sociologie, l'histoire, la philosophie ainsi que la linguistique et la sociolinguistique ces deux notions sont polysémique, en d'autre mot vu leurs champs d'étude qui est large est utilisé dans plusieurs sciences les attitudes et les représentations ont plusieurs définitions, mais toute ces définitions mènent a la même idée ou il est question d'un comportement qui est adopté ou d'une pensée ou un sentiment ainsi qu'une impression qui les emmène a construire une image sur un objet ou autre. Leur source ou ils ont été abordé pour la première fois c'est la psychologie sociale.

Les attitudes et les représentations sont souvent utiliser l'une à la place de l'autre, en d'autres mots pour beaucoup ils sont représentés comme ayant la même fonction et pourtant certain auteurs préfèrent les différencier.

1.2.1 La distinction entre attitude et représentation.

Il y a beaucoup de chercheur qui prête Ces deux notions ci-dessus à confusion puisque ils présentent des points de similitude, Jacqueline Billiez et Agnès Millet affirment dans un de leur article que c'est en partie pour cette raison que la distinction entre eux n'est pas chose facile à faire. Malgré cela il existe beaucoup de Professeur qui sont surtout spécialisé dans le domaine de

psychologie sociale qui ont pu repérer cette distinction entre ces deux notions, parmi eux Pascal Moliner, Durkheim, Doise et Palmonari en ajoutant à ces psychologues, les sociolinguistes qui eux aussi s'intéressent aux domaines des attitudes et des représentations. Dans ce document il va s'agir de représentations linguistiques donc il est nécessaire de donner la différence entre eux, pour cela il faut définir les représentations ainsi que les attitudes.

1.2.3 Les attitudes.

*La dimension cognitive de l'attitude prend appui sur les croyances, pensées, attributs associés à l'objet d'attitude. La dimension affective prend appui sur les sentiments ou émotions associés à l'objet d'attitude. (cf. Bornstein, 1989 ; Zajonc, 2001). Attitude, changement d'attitude*²

Cela veut dire que l'attitude a deux dimensions l'une cognitive et l'autre affective, la première est une attitude qui résulte de croyances, de pensées, des stéréotypes...etc, quand à la deuxième elle provient des sentiments. Mais ceci n'éclaircit pas ou plutôt ne met pas en évidence la distinction, ainsi pour mieux comprendre la différence entre l'attitude et les représentations sociales l'article suivant met en évidence cette distinction.

*Si les chercheurs en psychologie sociale ont pendant un certain temps considéré leurs relations sous le mode de l'interaction, d'autres ont proposé, plus récemment, un modèle où les attitudes constituent la dimension évaluative des représentations sociales.*³

Pour une meilleure explication il s'agit en fait des perceptions que les locuteurs ont vis-à-vis des langues et de leurs usages, il y aura donc de l'évaluation, cela signifie qu'une attitude peut être négative, positive ou neutre et aussi consciente ou inconsciente. Celle-ci représente la partie évaluative des représentations sociales.

William Labov a expliqué que les attitudes ont nécessairement des retombées ou une influence sur le comportement linguistique qui peut se traduire par deux états sentimentaux chez les locuteurs, ces états sont soit l'insécurité linguistique ou le contraire la sécurité linguistique.

- **(In) sécurité linguistique.**

² Fabien Girandola et Robert-Vincent Joule, Attitude, « changement d'attitude et comportement », researchgate, in Bornstein, 1989 ; Zajonc, 2001 (dir), Attitude, changement d'attitude, Marseille, De Boeck, 2013, pp, 223-247.

³ Jacqueline Billiez ; Agnès Millet, représentations sociales : trajet théorique et méthodologique, page n : 5.

*Le sentiment de sécurité linguistique peut s'apparenter à une certaine confiance en sa manière de s'exprimer ; tandis que l'insécurité linguistique peut être vue comme un sentiment de doute envers ses pratiques linguistiques.*⁴

En effet la sécurité linguistique est le contraire de l'insécurité, ce qui veut dire que dans ce cas pour des raisons variées et sociales, le locuteur ne met pas en question la maîtrise de sa norme légitime, il est en pleine certitude envers son usage linguistique. Dans le cas contraire il met en doute sa compétence linguistique ce qui veut dire que le locuteur est incertain de l'usage qu'il a d'une langue.

1.2.4 Les représentations.

Les représentations qui concernent cette recherche sont divisées en deux :

A/Les représentations sociales.

Les représentations sociales qui sont une notion majeure dans la psychologie sociale, ont été initialement introduites dans une approche faite par Serge Moscovici, est qui est expliqué par P. Lalli dans son article des représentations sociales et communication en disant que ce dernier :

Nous proposons une distinction entre l'univers réifié⁵ de la science et le monde consensuel de la vie quotidienne⁶

Cette idée qui consiste à concevoir les RS⁷ comme cela, conduit les travaux qui sont du domaine de la psychologie sociale à s'introduire et à s'intéresser aux études du passage du monde réel vers le monde imagé.

De cette idée on peut comprendre qu'après autant de travaux sur ce domaine, il y a eu plusieurs définitions qui en découlent, parmi eux on va aborder celle de Pierre Mannoni dans son livre des représentations sociales :

Les êtres et les objets qui nous entourent éveillent dans notre esprit un « écho » que l'on ne saurait sans trop réfléchir à la confusion sous-jacente ou aux amalgames latents, une idée, un concept, une image, une

⁴ Alix Dassargues, « (In) sécurités linguistiques francophones en Belgique », p 57

⁵ Du verbe réifier en philosophie transformer en chose à partir de sa subjectivité

⁶ Pinna Lalli, « Représentations sociales et communication », Hermès, p 192, n° 41, 2005/1, pp 59-64.

⁷ Représentations sociales.

*figure, un schème, une définition, etc. toutes ces notions renvoyant de près ou de loin aux représentations,*⁸

En effet les représentations sont construites dans notre psychique à travers une interprétation, une image que l'on se fait sur les êtres et les objets qui sont dans notre entourage. Cette interprétation elle peut être soit personnelle ou prise par influence ou d'autres raisons (culturelle, idéologique...etc).

B/Les représentations linguistiques.

Tout peut être représenté, tout est objet de représentation. Tout ou presque tout les représentations sociales sont à la base de notre vie psychique. (Pierre Mannoni, les représentations sociales)

Sachant que tout peut être représenté ainsi que tout est objet de représentation, en sociolinguistique de ce fait ils se sont intéressés qu'à l'étude de l'objet qui les concerne et qui étaient les représentations linguistiques.

Il existe aussi une définition du dictionnaire de psychiatrie sociale de psychanalyse de C. Rycroft mentionné par Pierre Mannoni :

Le processus par lequel l'image d'un objet en vient à tenir lieu de l'image mentale d'un autre le premier devenant un symbole du second

Ce que l'on peut comprendre par ceci, c'est qu'il y a toujours un objet représenté dans le psychique poussant l'individu à avoir ou à construire une idée sur l'objet, cette idée devient ce que symbolise pour lui l'objet, exemple si le système d'arabisation représente le rigorisme pour un locuteur algérien, l'objet qui est l'arabe devient symbole de rigorisme. Cette représentation peut être dûe pour différentes raisons soit collective soit individuelle.

C'est en s'inspirant de cette idée qu'il serait possible d'expliquer les représentations linguistiques en prenant pour objet la langue. D'ailleurs cette discipline représente une catégorie des représentations sociales sauf qu'elle est étudiée par les sociolinguistes.

Les jugements sur la langue ou sur les langues appartiennent au domaine des représentations ou des phénomènes épi-linguistiques. Les représentations regroupent les attitudes, les perceptions et les opinions linguistiques. (Rouquette et Rateau cité par Boyer, 2003 :11)

Pour une explication plus simple, il s'agit en fait d'une certaine conception ou impression que les locuteurs se font des langues, cette forme de connaissance peut être correcte ou fautive. Ce

⁸ Pierre Mannoni, « les représentations sociales », p u f, « que-sais-je ? », 2016, p 126.

phénomène linguistique est étudié dans la société, donc il rentre dans le domaine de la sociolinguistique comme le précise Cécile Petit jean

La notion de représentation linguistique n'apparaît que tardivement dans la littérature sociolinguistique.⁹

Nombreux sont les sociolinguistes qui se sont intéressés à l'étude des représentations des langues dans des milieux bi-plurilingues.

1.3 Le bilinguisme et le plurilinguisme.

Le contact des langues est une situation qui conduit pour différentes raisons l'individu ou les groupes sociaux à utiliser volontairement ou involontairement deux ou plusieurs langues. Donc celui-ci représente le phénomène concret qui engendre ou provoque le bilinguisme.

Le concept de bilinguisme désigne la coexistence de deux langues différentes. Le terme est utilisé aussi pour la coexistence de plusieurs langues (mémoire de master, Ingvild Kogstad Brodal, 2009).

Comme on peut le voir dans la citation ci-dessus il y a plusieurs chercheurs qui se mettent d'accord sur le fait d'utiliser le terme de bilinguisme aussi bien dans le cas où il y a la présence de deux langues ou plusieurs. Alors que d'autres préfèrent les distinguer, trilinguisme, quadrilinguisme...etc.

Pour William F Mackey, il existe deux types de bilinguisme (plurilinguisme) celui de la collectivité qui permet de vivre dans sa langue ainsi que dans celle de l'individu et qui sert à maintenir l'intercommunication.

Il y a aussi le bilinguisme officiel où l'individu sera amené à soit se conformer à la langue de l'état et qui veut dire le principe de territorialité soit il se pliera à la langue de l'individu, le principe de personnalité.

Deuxième chapitre.....

⁹ Cécile Petit jean. *Représentations linguistiques et plurilinguisme. Linguistique. Université de Provence - Aix-Marseille I; Université de Neuchâtel, 2009. Français.*

1. Informations fondamentales sur la situation sociolinguistique des enquêter.

1.1 La situation sociolinguistique de l'Algérie.

Les diverses études, descriptions et autres monographies dont a fait l'objet la question des langues au Maghreb, convergent vers la mise en évidence du fait selon lequel le plurilinguisme y est une tradition millénaire. Ceci est dû à l'entrecroisement et à la cohabitation sur ce territoire de plusieurs civilisations ainsi qu'à la coexistence suivi du métissage de différentes cultures.¹⁰

En effet comme il est expliqué dans les pages précédente le contact des langues est dû a plusieurs raisons l'une de ces principales raisons est mentionné dans la citation qui précède et qui est un territoire qui regroupe un passage de plusieurs civilisations et un mélange de différentes cultures. Et comme il est cité cette situation concerne le Maghreb et par conséquent l'Algérie. D'ailleurs khaoula taleb ibrahimi a fait une étude plus approfondi sur la situation sociolinguistique de l'Algérie est l'avais divisé en trois sphère, berbérophone, arabophone et pour finir celle des langues étrangères.

Parmi ces trois sphères on va définir les langues qui ont le plus d'impacte en Algérie :

1.1.2 La langue berbère.

Le terme ou le mot « berbère » était au tout début utilisé par les grecs ainsi que les romains, cette appellation était employée afin de designer les peuples qui ne comprennent pas la langue ainsi que ne connaissent pas les coutumes et la civilisation gréco-romaine. Le mot était originalement issu du grec « barbaros », puis il était utilisé par les romains comme « barbarus » et pour finir en 1308 il était utilisé dans le terme « barbare » par les français.

La langue berbère se repartie entre l'Égypte au Maroc et de l'Algérie au Niger, concernant le pourcentage des berbérophones il est difficile de donner des chiffres précis mais puisque l'étude dans ce document concerne les kabyles algériens nous allons donner le pourcentage selon l'encyclopédie Larousse :

En Algérie, la majorité des Berbères se concentre en Kabylie (dialecte : kabyle ou taqbaylit). Le nombre de kabylophones est estimé à 5 voire 6 millions dont 3 ou 3,5 millions en Kabylie et 2 ou 2,5 millions dans les grandes villes (en particulier à Alger), leur présence étant aussi très importante en France. Le chaouia (tacawiten berbère) dans l'est algérien (Aurès et régions avoisinantes) est le deuxième dialecte berbère d'Algérie par le nombre de ses locuteurs (estimé au moins à 2 millions). (Référence électronique).

¹⁰ Ibtissem Chachou, « la situation sociolinguistique de l'Algérie », L'harmattan, 2013, 310 p.

Il y a plusieurs formes du dialecte berbère :

- Le kabyle : dit taqbaylit en Kabylie, il est généralement pratiqué dans le nord du pays plus précisément dans les wilayas de Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira ainsi qu'Alger.
- Le chaoui : dit tachaouit par eux, elle occupe quelque ville qui se situe dans le nord d'Algérie comme Sétif, Khenchela, Oum El Bouaghi.
- Le targui : dit aussi tamachek, elle est pratiquée dans le sud du Sahara par les touaregs qui occupe le Tassili et le Hoggar c'est une communauté appeler aussi « les hommes bleus ».
- Le m'zab : appelé aussi le mzabi, elle est employé par les mozabites qui habite dans le nord du Sahara dans la ville de Ghardaïa.

1.1.3 L'arabe dialectal.

En Algérie, comme dans tous les pays arabophone, l'arabe dialectal qui est employé aussi sous le terme de l'arabe populaire représente la langue maternelle des enfants et par conséquent c'est la langue de communication courante, elle est donc acquise d'une manière spontanée et naturelle, celle-ci est connue parmi les communautés arabes sous l'appellation de «adarija», cette dernière n'est y en pas été codifier et normé ne peut être officialisé, malgré le grand nombre qui la parle,

D'ailleurs ce contexte est clarifié par R.Chibane qui affirme que :

Malgré l'importance numérique de ces locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson) l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation¹¹

L'évolution historique et linguistique naturelle indépendante de chaque région et leurs géographies, ont permit de différencier les dialectes en se distinguent par les influences d'autres langues avec lesquels ils sont ou ils étaient en contacte.

1.1.4 L'arabe dialectal en Algérie.

¹¹ R. CHIBANE, Étude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer, mémoire de magistère, université de TiziOuzou P.20. 2009.

Puisque l'étude dans ce document concerne l'Algérie, et que cette langue occupe une place importante ou même prépondérante parmi la société algérienne, il serait normal de donner a combien elle s'étant et quelle sont les variétés de l'arabe dialectal dans ce pays.

Selon l'article de **Khaoula** Taleb Ibrahimy ce registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, et qui est nommé communément les dialectes ou parlers, se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales.

D'après le même article, il y a l'existence de quatre régions dialectales celui de :

*L'Est autour de Constantine, l'Algérois et son arrière-pays, l'Oranie puis le Sud qui, de l'Atlas Saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une grande diversité dialectale d'Est en Ouest.*¹²

Il est aussi possible de distinguer les dialectes selon les variétés

- **La variété de L'algérois** : qui couvre toute la zone centrale du pays.
- **La variété de l'ouest** : L'oranais, à l'ouest de la vallée du Dahra aussi le tlemcenien dans les frontières marocaines qui se caractérise par la variété du /a/.
- **La variété de l'est du pays** : parlée en parallèle avec le chaoui et le kabyle dans certaines régions.
- **La variété du Sud** : elle couvre le Sahara et le Grand Sud.
- **Les parlers citadins** : qui sont à l'origine les dialectes spécifiques à chaque communauté urbaine.

1.1.5 L'arabe classique.

Dridi Mohammed a expliqué que l'arabe classique :

¹² Khaoula Taleb Ibrahimy, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », L'année du Maghreb, 2004, pp. 207-218.

Servait comme langue de prestige utilisée dans des situations de communications formelles. Elle fonctionne comme un noyau autour duquel se constitue la communauté arabe. Cet aspect unificateur ainsi que le statut de modèle assigné à l'arabe Classique s'expliquent habituellement par le fait que le Coran, le Livre sacré des Musulmans, a été révélé au Prophète Mohamed dans cette langue.

Ce que l'on peut comprendre par ceci c'est que la langue de l'arabe classique qui est aussi désignée par le terme « fusha » fait partie de l'arabe littéraire, elle appartient à un registre ancien, celle-ci est réservée à la religion, en d'autres mots c'est la langue du coran ou de l'islam, elle est aussi utilisée dans la poésie préislamique c'est pourquoi cette langue jouit d'un certain prestige parmi les arabophones.

Cette dernière est connue comme étant difficile due à sa normativité extrême. D'ailleurs même pour l'arabe moderne il y a plusieurs sociolinguistes qui affirment qu'il serait mieux pour les spécialistes de la langue arabe de se libérer des réflexes de purisme qui poussent à suivre un modèle intangible et idéal et qui poussent aussi à la normativité extrême.

1.1.6 Arabe standard.

Cette variété de l'arabe appelée aussi moderne représente la langue officielle du pays, l'arabe à l'école et aux papiers officiels.

Quand Dridi Mohammed aborde le sujet de l'arabe standard dans son article il affirme que :

Dans cette situation, l'arabe Standard Moderne (Versteegh, 1997) est une autre forme d'arabe qui s'impose progressivement comme moyen de communication écrite dans le monde arabe. Elle est utilisée aussi dans les pays Arabes dans la littérature contemporaine, dans les publications scientifiques, dans les médias, dans l'économie et le droit, sans oublier Internet.¹³

Ce que l'on peut déduire de ce dicton c'est que les institutions de la langue arabe tentent de standardiser l'arabe classique, afin que celle-ci devienne un outil efficace pour la modernisation et le développement des sociétés arabophones. Ceci a aussi d'autres buts tels que éviter les menaces qui peuvent engendrer, la divergence des langues dans les continents arabophones et faire en sorte que le problème de l'expansion du lexique causé par les différents changements ne pose pas problème en d'autres mots il s'agit d'uniformiser la langue pour qu'elle soit accessible à tous les

¹³ Dridi Mohammed, Arabe classique, arabe Moderne, arabes dialectaux: une situation linguistique multi-diglossique, revue Al Athar, 08 mai 2009, pp. 10-15.

arabophones et rendre possible son utilisation dans les administrations c'est donc une question d'adoption de la politique d'unilinguisme, pour plus d'explication il s'agit de favoriser l'utilisation d'une seule langue.

L'arabe classique est standard représente tout les deux des langues littérales parmi les arabophones, leurs introductions dans les pays arabes et colonisés anciennement c'est fait par le biais du système de l'arabisation, une politique linguistique faite initialement dans le but ou le souci de ne pas se laisser totalement diluer dans l'être colonisé. D'après Grand guillaume, ce système représente une politique qui vise à rendre à la langue arabe tous ses droits et à la proclamer langue nationale et officielle.

1.2 La langue française.

Après la conquissions de la gaule qui c'est fait par les troupes romaines dirigée par Jules César il y a plus de 2000 ans. On peut comprendre que la langue français tiens ses origines du latin et des langues indo-européennes. Mais la reconnaissance de la langue française en temps que tel c'est fait au 16 e siècle quand l'académie française est apparut en 1634 par le cardinal de Richelieu. Cette langue est parlée dans 51 régions, les pays de l'Afrique qui la pratique et dû à son empire colonial qu'elle exerçait sur eux.

1.2.1 Le français en Algérie.

D'après Morsly Dalila :

Il est difficile de suivre et de comprendre les débats autour du statut de la langue française dans l'Algérie d'aujourd'hui, sans évoquer les étapes d'une histoire qui ont conduit cette langue à jouer, depuis son « entrée » – au moment de la colonisation – un rôle déterminant dans le paysage linguistique algérien, aussi bien au niveau des politiques linguistiques, qu'à celui des pratiques et représentations linguistiques.¹⁴

En effet il serait diminutif d'évoquer le statut du français sans prendre en compte du comment il a été introduit ou d'où tient-t-il son origine c'est pour cela que l'on va d'abord aborder comment ce dernier c'est implanté en Algérie.

¹⁴ Morsly Dalila, « La langue française en Algérie. Retour sur un aspect de l'histoire de la langue française », des mots de chacun, une langue pour tous, pp.43-51.

1.2.2 L'introduction du français en Algérie :

Kateb Yacine, un écrivain assez connu en Algérie, recevait des reproches parce qu'il a fait le choix d'écrire ses livres avec la langue française, celui-ci leur avait répondu que :

La langue française est un butin de guerre.

Et plusieurs autres sociolinguistes qui ont choisi l'Algérie comme terrain d'étude le confirment, d'ailleurs voilà ce que dit Khaoula Taleb Ibrahimy l'une d'entre eux :

Le français, langue imposée au peuple algérien par le feu et le sang.

En effet, puisque durant la période de la colonisation française leur autorité avait pris pour décision d'officialiser la langue française en l'introduisant par le biais de son imposition obligatoire à l'administration algériennes en 1883, celle-ci est souvent définie comme étant une langue obtenue par l'ancien colonisateur. Cependant la langue française a été introduite dans les institutions étatiques algériennes par étapes. En premiers les algériens avaient montré un refus catégorique à l'apprentissage de cette langue ou avec cette langue, puis vers 1880 leur attitude vis-à-vis de l'école française commence à changer les conduisant à la revendication du droit à l'instruction.

Mais aujourd'hui et après autant de temps, la colonisation n'est plus le seul facteur à l'introduction du français en effet, les médias, l'immigration, les mariages mixtes...etc, jouent un grand rôle dans ou l'assimilation de cette langue ou même d'une autre langue.

1.2.3 Le statut du français en Algérie :

Après l'indépendance qui était en 1962, l'état algérien avait pris la décision de décréter l'arabe comme étant la langue nationale et officielle du pays, compte au français il a été officiellement promulgué au rang des langues étrangères. L'état avait mis en œuvre une politique d'arabisation afin de supprimer l'usage du français dans la société et ceci comme il a été expliqué dans la partie de l'arabe standard a été fait dans le but ou le souci de ne pas se laisser totalement diluer dans l'être colonisé. Mais en vérité cette idée a été exprimée bien avant l'indépendance pour empêcher

l'apprentissage du français par Ben Badis en fondant une société qui a pour but d'enseigner l'arabe en 1931.

au début du fondement du système d'arabisation, en dépit de tous les moyens juridiques et humains mis en place par celui-ci pour introduire la langue arabe à l'institution algérienne, l'arabisation échoue et cette dernière ne parvient pas à prendre la place du français, car celui-ci connaît un épanouissement dans la société algérienne et jouit d'une place importante la preuve certains écrivains le montre très bien comme Malek Haddad qui écrit « A sa manière, elle est devenue un instrument redoutable de libération. C'est en français que j'ai prononcé la première fois le mot ' indépendance'. Normalement, on ressent sa langue, on la pense, on la vit. L'écrivain est ' domicilié' dans sa Langue ».

En effet, le français est utilisé dans tous les secteurs et certains sociolinguistes affirment même que celui-ci jouit d'une certaine Co-officialité. La langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder une place importante, et en particulier, dans le milieu intellectuel.

Par ailleurs, après cent trente deux ans de présence coloniale, la langue française est toujours d'usage très répandu, bien qu'aucun texte ne la consacre et malgré la politique d'arabisation. Il y a en Algérie, des romanciers, des dramaturges, des poètes et des journalistes qui s'expriment encore en langue française¹⁵

Et jusqu'à aujourd'hui il y a bon nombre de locuteurs algériens qui utilisent le français dans différents domaines, et aussi dans leur vie quotidienne. Le français est un outil de travail important pour les Algériens puisqu'il est utilisé sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue. Cette langue tient une position forte dans l'enseignement universitaire technique et scientifique, malgré les actions d'arabisation qui se sont produit après l'indépendance, le français reste une langue très pratiqué parmi les algériens même si l'état lui confère le statut de langue étrangère. Son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. Le français a également une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone.

¹⁵ Dr Hadj Dahmane, « L'aventure de la langue française en Algérie », Annales du patrimoine, Mostaganem N° 09 / 2009, pp. 42-47.

1.3 La situation sociolinguistique de l'Afrique noire.

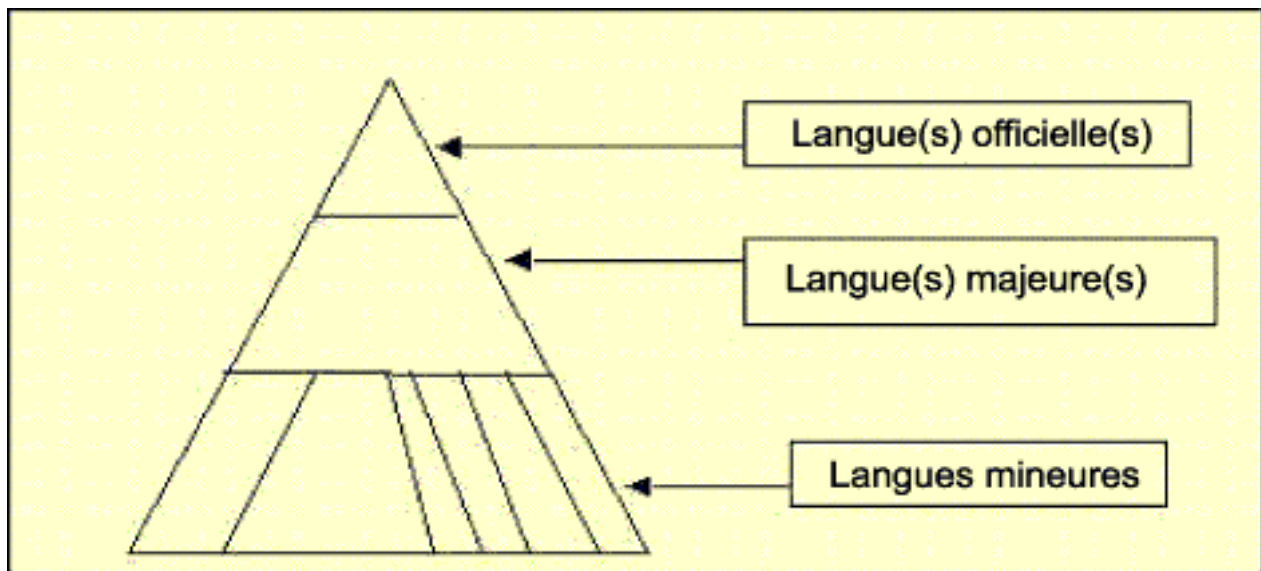
L'Afrique est un des continents les plus multilingues, avec des langues aux statuts souvent très différenciés. L'école n'intègre en général qu'une toute petite minorité de ces langues, notamment les langues internationales héritées de la colonisation.

Certains pays n'ont qu'une langue officielle (Angola, Côte d'Ivoire ou Gambie par exemple) mais elles ne sont pas toujours réellement pratiquées. En Gambie par exemple, l'arabe a été promulgué langue officielle mais l'anglais reste la langue utilisée par les instances de l'État. D'autres pays ont plusieurs langues officielles : souvent des langues internationales (Cameroun, Rwanda, Guinée équatoriale ou encore les Seychelles) et plus rarement des langues endogènes : le Lesotho a par exemple pour langues officielles l'anglais et le sotho. À Madagascar, c'est le français et le malagasy, Certaines langues africaines se sont développées à la faveur des échanges commerciaux. Le swahili est par exemple langue première d'un faible nombre de personnes mais est utilisée dans de nombreux pays où elle est parlée comme langue seconde. Les langues internationales africaines sont nombreuses : le lingala (les deux Congo et la République centrafricaine), le dioula (Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso), etc. Tous les pays d'Afrique subsaharienne ont au moins une langue internationale héritée de la colonisation au statut fortement majoré par rapport aux autres langues utilisées sur le même territoire. Cette langue (ces langues) est (sont) reconnue(s) comme langue officielle de jure ou s'est (se sont) imposée(s) avec l'histoire. Ces langues sont : l'arabe (Gambie, Soudan, Tchad), l'anglais (Afrique du Sud, Botswana, Ghana, etc.), le portugais (Angola, Mozambique, Cap-Vert et Guinée-Bissau), le français (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Mali, Cote d'Ivoire, Niger etc.) et l'espagnol (Guinée équatoriale). Dans beaucoup de cas, ces langues sont celles de l'État et des administrations ainsi que les écoles mais ne sont que peu utilisées dans la vie quotidienne.

Marcel Diki-Kidiri explique bien les langues parlées dans un même pays africains :

L'ensemble des langues parlées dans un même pays africain, on trouve généralement une situation pyramidale que nous schématisons comme suit: une ou deux langues officielles, généralement européennes, occupent le sommet de la pyramide. Elles sont parlées couramment par une minorité instruite, représentant de 4% à 20% de la population, et entre les mains desquelles sont concentrés 80% des pouvoirs politiques, économiques, un monde moderne. Viennent ensuite les langues africaines

majeures, composées essentiellement de langues véhiculaires et vernaculaires à grande diffusion, ayant une importance significative à l'intérieur du territoire du pays, quelle que soit, par ailleurs, leur extension hors de ce territoire. Ces langues majeures sont généralement parlées par la majorité (et parfois la totalité) de la population. Elles ont l'avantage d'être enracinées dans la culture locale, tout en étant suffisamment ouvertes à l'expression de la vie moderne des villes: Généralement, la plupart d'entre elles ne sont pas utilisées pour l'expression et le transfert de connaissances avancées et de technologies de pointe. A la base de la pyramide, se trouvent les langues vernaculaires, lesquelles ne sont généralement pas parlées au-delà de leurs communautés de locuteurs natifs. Elles sont très bien adaptées à l'expression des cultures traditionnelles, et sont de ce fait vues comme l'expression d'une identité ethnique susceptible d'entrer en conflit avec une certaine identité nationale, pourtant, ces langues véhiculent et conservent les fondements culturels de la société africaine d'aujourd'hui. Elles ont l'avantage d'être enracinées dans la culture locale, tout en étant suffisamment ouvertes à l'expression de la vie moderne des villes. Mais, à cause de leur grand nombre et parfois de leur attachement aux valeurs trip locales, ces langues ne retiennent que l'attention savante des linguistes, sensibles à leur sauvegarde en tant que patrimoine de l'humanité.¹⁶



Dans cette pyramide on voit que MARCEL DIKI-Kidiri explique bien la situation sociolinguistique des pays de l'Afrique noire on voit que les langues officielles une ou deux, généralement européennes, occupent le sommet de la pyramide, ensuite il y a les langues africaines majeures, composées essentiellement de langues véhiculaires et vernaculaires à grande diffusion, ils ont une importance significative à l'intérieur du territoire du pays ; ces langues majeures sont généralement parlées par la majorité (et parfois la totalité) de la population , a la

¹⁶ Marcel Diki-Kidiri, « Langues et Cultures d'Afrique Noire (LLACAN) CNRS, INALCO », sociolinguistica international, université paris 7, pp.3-4.

dernière partie de la pyramide, se trouvent les langues vernaculaires, lesquelles ne sont généralement pas parlées au-delà de leurs communautés de locuteurs natifs. Elles se sont vues comme l'expression d'une identité ethnique susceptible d'entrer en conflit avec une certaine identité nationale, celle couvrant tout le territoire de l'État. Ces langues véhiculent et conservent les fondements culturels de la société africaine, Mais, à cause de leur grand nombre elles ne sont pas parlées, leur attachement aux valeurs trip locales, attirent l'attention des linguistes, à les sauvegarder en tant que patrimoine de l'Afrique noir.

Le nombre des langues africaines est généralement estimé à environ 1800 dont environs 400 .Plusieurs langues sont officiellement reconnues comme véhicules d'une ou de plusieurs activités formelles précises dans certains des pays où elles sont parlées. On dit alors qu'elles ont un *statut spécifique*. Les statuts spécifiques les plus courants sont: langue officielle, langue nationale, langue d'enseignement, langue d'alphabétisation, langue des médias, langue religieuse, langue commerciale, etc.

- **Les langues Véhiculaires :**

La plupart ont acquis un statut spécifique dans plusieurs des Etats où elles ont cours exemple :

- le *kiswahili* (Tanzanie, RDC, Kenya Uganda, Burundi, Rwanda)
- le complexe manding : *bambara-dioula-malinke* (Mali, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau)
- le complexe *kirundi-kinyarwanda* (Burundi, Rwanda)
- le *kikongo-munukutuba* (RDC, Congo, Angola)
- le *lingala* (RDC, Congo)
- le *peul* (Sénégal, Gambie, Mauritanie, Mali, Burkina-Daso, Guinée, Guinée-Bissau, Bénin, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria, Tchad)
- le *wolof* (Sénégal, Mauritanie, Gambie)
- le *hawsa* (Nigéria, Niger)
- le *yoruba* (Nigéria, Bénin, Togo)
- l'*arabe* (Tchad, Comores, Djibouti, Mauritanie, Somalie, Soudan, Algérie, Maroc, Tunisie).

Les langues vernaculaires :

Elles sont propres à des populations qui se sont retrouvées divisées par les frontières étatiques. Elles ne sont pas véhiculaires et peu d'entre elles ont un statut spécifique dans au moins un état. Quelques exemples parmi celles-ci:

- le soninke (Mali, Mauritanie, Sénégal : statut spécifique)
- l'ewe-mina (Ghana, Bénin, Togo : statut spécifique)
- le songhay (Mali, Burkina-Faso, Bénin, Niger : statut spécifique)
- le moore (Côte d'Ivoire, Mali, Ghana, Burkina-Faso : statut spécifique)
- le complexe créole (Réunion, Maurice, Seychelles : statut spécifique)
- le tamasheq (Algérie, Mali, Niger : statut spécifique)
- le Gbáyá (Centrafrique, Cameroun)
- le saar-ngambáy (Centrafrique, Tchad)

- **Les langues intra-nationales :**

Véhiculaires. Elles sont largement répandues sur la totalité ou une partie importante du territoire d'un Etat. Elles ont acquis un statut spécifique. Exemples:

- le sängö (Centrafrique)
- le malgache (Madagascar)
- l'amharique (Ethiopie)
- le shona (Zimbabwe)
- le setswana (Botswana)
- le ciluba (RDC)
- l'ashanti-Fante (Ghana)
- le somali (Somali)

- **Les langues locales :**

Elles sont généralement vernaculaires, mais certaines sont des véhiculaires à portée limitée. Certaines d'entre elles ont dans certains pays un statut spécifique (le kabyè au Togo). Toutefois leur usage ne dépasse guère -ou si peu- la limite des groupes qui les utilisent comme langues maternelles. C'est le cas de la grande majorité des langues africaines. Quelques exemples:

- le kabyè (Togo: statut spécifique)

- le xhosa (Afrique du Sud)

- le zulu (Afrique du Sud)

- le Fanagalo (Afrique du Sud)

- le twi (Ghana)

- le bété (Côte d'Ivoire)

- l'ibo (Nigéria).

Cadre Pratique

Premiers chapitre.....

1. Considération méthodologique.

Dans ce chapitre, il est question de définir quelque concept qui ont permis l'élaboration de l'analyse.

1.1 Le terrain.

Pour Philippe Quinton le terrain est défini :

Comme un ensemble d'états et de processus prélevés dans des espaces matériels ou symboliques ; rassemblés dans une dynamique signifiante par un acteur-chercheur, ce qui ne se limite pas à examiner des lieux, des personnes ou des objets physiques. Il peut s'agir de matériaux conceptuels ; de messages ; de groupes humains ; d'institutions, etc., chacun s'explorant à l'aide de méthodes nécessairement hybridées. Ainsi, « faire un terrain » ce n'est pas seulement aller quelque part, s'immerger dans d'autres réalités, observé, prélevé « objectivement » de l'existant. Le terrain, vu comme construction formelle propre à un chercheur, peut revêtir des formes très diverses si on le comprend comme adjuvant ou fondement de la recherche ; comme relation avec un projet (vouloir démontrer quelque chose) ; comme objet scientifique (une construction mentale) ; ou encore moyen de valoriser une démarche de chercheur (une posture sociale, une manière de regarder et de montrer).

L'étude sur le terrain, l'enquête de terrain, le travail de terrain c'est le fait que le chercheur se déplace ou se rendre sur le lieu de collectes des données. On peut dire aussi que le terrain est un appui essentiel pour valider ses hypothèses ce concept couvre tous les aspects de la recherche qui ont trait à l'observation et à la collecte des données, Ainsi, celui qui a recours à des données - tels que des énoncés ou des phrases d'une langue - se donne une source où puiser les faits recherchés. Le terrain permet aussi l'observation et la collecte des données pour pouvoir affirmer ou infirmer les hypothèses qui sont liées à notre problématique, il représente un objet principal pour le déroulement de l'enquête.

1.2 l'enquête.

Il existe plus d'une seule méthode pour effectuer une recherche scientifique ou non scientifique ainsi que pour analyser une situation liée aux différents phénomènes existants ou autres. Puisque l'approche avec laquelle va être abordé le thème est sociolinguistique, en sachant que celle-ci entre dans le domaine des sciences du langage, on peut comprendre qu'il s'agit d'une recherche

scientifique liée aux langages et aux sociétés, de ce fait la méthode précise pour ce genre de recherche est donc « l'enquête ».

Selon Hervé Fenneteau :

Les aspects conceptuels et statistiques sont souvent privilégiés par les débutants, l'enquête constituant selon eux une opération relativement simple pour laquelle il suffit de respecter un petit nombre de principes élémentaires. Cette conception des enquêtes est erronée. Les spécialistes des études s'accordent pour reconnaître l'importance de la collecte des données et soulignent les nombreux obstacles qui jalonnent cet exercice délicat

Ce que l'on peut retenir de cette citation est que l'enquête ; c'est recueillir différentes données selon la recherche ou le domaine que suit l'enquêteur, en exposant les difficultés qu'il a eu pendant son investigation sur le terrain, sans oublier d'exprimer les résultats obtenu durant son enquête sous forme statistique.

Pour chaque domaine il existe une méthodologie à suivre pour faire une enquête et il est impossible de tous les citer puisque il existe plusieurs types, sans oublier que pour chaque type il est obligatoire d'avoir recours a des technique permettant de l'accomplir et de collecter des données comme l'entretien, questionnaire, l'expérimentation, l'enregistrement, l'échantillonnage...etc. mais puisque cette étude est faite pour prendre les représentations qu'il a sur le français dans certains groupes sociaux alors l'enquête est reliée aux sciences sociales et a la linguistique ainsi selon Hervé Fenneteau :

Les sources d'information sont nombreuses, mais il s'avère souvent indispensable d'interroger directement les consommateurs en réalisant des enquêtes par entretien ou questionnaire. Les enquêtes permettent d'étudier les comportements, mais aussi les états mentaux (opinions, représentations, attentes...).

Cette citation démontre que la méthode adéquate c'est l'entretien et le questionnaire mais plusieurs sociolinguiste se mettent d'accord sur le fait que l'entretien est le meilleur moyen pour les représentations puisque il permet d'avoir des résultats plus concret et honnête de la pars de l'enquêteur.

Pour comprendre chaque technique voici leurs définitions détaillé selon quelque référence et selon les cours suivi pendant le cursus universitaire.

1.3 Le questionnaire.

Le questionnaire est l'une des trois méthodes pour le recueil des données. Celui-ci représente une méthode quantitative qui s'applique à un ensemble d'échantillon qui doit permettre des inférences statistiques, le questionnaire est une méthode qui est uniquement collective. C'est une méthode de recueil d'informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits. C'est aussi une technique d'interrogation individuelle, standardisée, composée d'une suite de questions présentées dans un ordre prédéfini. L'apparente simplicité du questionnaire en fait une technique d'usage très courant, mais il n'est pas toujours utilisé avec la pertinence et la rigueur méthodologique qui s'imposeraient.

D'après CHAUCHAT

. Le questionnaire est, de toutes les méthodes de psychologie sociale, la méthode la plus connue et la plus fréquemment utilisée. Cette méthode présente de nombreux avantages et est pratiquement la seule qui soit adaptée aux enquêtes quantitatives

Le questionnaire est un outil méthodologique comportant un ensemble de questions qui s'enchaînent d'une manière structurée. Il est présenté sous une forme papier ou électronique.

L'enquête par questionnaire a pour but de récolter des informations claires et précises. Ces informations peuvent être de natures différentes, se rapportant à des goûts et préférences, des avis, des sentiments ou des renseignements spécifiques à chaque individu. Pour capter ce flux d'informations très distinctes

L'utilisation du questionnaire correspond toujours à une volonté de mesurer quelque chose. Son usage s'inscrit dans une logique d'études à vocation descriptive ou explicative et de nature quantitative :

- Pour décrire une population ou un groupe ciblé sur un certain nombre de critères (CSP, niveau d'équipements, comportements...)
- Pour estimer une valeur absolue ou relative
- Pour tester des relations entre variables afin de vérifier et de valider des hypothèses.

Le questionnaire peut comporter différents types de questions. Selon l'information désirée, le chargé d'étude va privilégier une catégorie de question plutôt qu'une autre.

On distingue plusieurs formes de questions :

- **Les questions fermées** : Les questions fermées proposent aux répondants un choix parmi des réponses préétablies. Il est possible que la question soit à choix multiples ou choix unique. Les questions fermées permettent un traitement simple et rapide ; une question fermée est une question dont la formulation contient les modalités de réponse attendues entre lesquelles le répondant doit impérativement choisir sa réponse à l'exclusion de toute autre possibilité. Il existe différents types de questions fermées :

- réponses multiples ou à choix multiples : Permet de choisir parmi plusieurs possibilités, le nombre de choix peut être limité ou non.

- réponse unique : Oblige le prospect à choisir une seule réponse parmi les différentes modalités qui lui sont proposées. Selon le nombre de propositions offertes la question est dichotomique ou multi-dichotomique.

- A échelle : Permet d'évaluer le niveau d'acceptation du sondé par rapport à une proposition qui lui est faite. Les expressions faciales sont de plus en plus utilisées

.- Ordonnée : Permet au sondé de classer différentes propositions dans l'ordre de ses préférences.

- Avec notation : Permet de s'exprimer librement en notant sur cinq ou sur dix.

- **Les questions ouvertes** : Les questions ouvertes ne proposent pas un choix de réponses préétablies. Le répondant est libre de s'exprimer ; une question ouverte est une question dont la formulation laisse au répondant toute latitude pour construire librement sa réponse et la donner avec ses propres mots.

- **Les questions filtres** : c'est une question qui a pour vocation de sélectionner une partie de la population étudiée afin de la renvoyer vers une partie précise du questionnaire en fonction de la réponse fournie Ces questions ont pour but de vérifier l'appartenance de la personne interrogée à la cible et de repérer les enquêtés fantaisistes qui ont répondu sans sincérité.

Les échelles d'attitudes : c'est une question avec plusieurs propositions et le nombre des modalités possibles peut varier et Au sens strict, les échelles d'attitudes appartiennent à la

catégorie des questions fermées. Compte tenu de leur particularité et de leurs importances, elles sont traitées distinctement.

1.4 L'enregistrement.

L'enregistrement c'est une opération qui consiste à transformer l'acoustique en un signal électrique en d'autre mot sauvegarder une partie d'une discussions, un débat, un cours, une vidéo...etc, enregistrer une partie de tous ce qui a un rapport avec l'audio comme les discussions radiophonique ou l'audio visuel comme la video par exemple, dans le but de pouvoir le diffuser ou de le garder durablement sur un support en vue de pouvoir le rediffuser pour différentes raisons.

En science du langage ou didactique l'enregistrement représente un moyen d'enquête qualitative et quantitative qui permet d'étudier les comportements et les communications.

Il y a donc deux types d'enregistrements :

L'audio-visuel : associe le son et l'image sauvegardés grâce à des matériels techniques.

L'audio : c'est la sauvegarde du son (acoustique audible).

Pour cette étude l'enregistrement qui nous intéresse c'est celui de l'entretien. Qui est aussi considéré comme une méthode d'enquête.

Selon Blanchet et Gotman il existe trois type d'entretien.

- **L'entretien directif** : c'est celui qui se rapproche le plus de la méthode du questionnaire, il s'agit de préparer un nombre de questions préétablies en rapport avec le thème choisi et de les poser aux interviewés afin de comparer les données et les analysées d'une manière scientifique, pour cette méthode les sociolinguistes se mettent d'accord sur le fait que la liberté de l'enquêté pour s'exprimer est limitée
- **L'entretien non-directif** : dans ce type d'entretien l'enquêteur doit adopter une position neutre, en abordant le thème d'une façon générale sans poser de question direct et en laissant a l'enquêté la liberté de s'exprimer et d'organiser son propre discours de la manière qu'il souhaite lui-même.
- **L'entretien semi-directif** : ce genre d'entretien est une divergence entre l'entretien directif et non directif. L'enquêteur pose les questions généralement ouverte, il laisse l'enquêté la liberté de s'exprimer tout en l'orientant vers la thématique. Dans ce genre d'entretien l'enquêté est plus informer sur le thème.

Deuxième chapitre.....

1. Analyse des donnés.

1.1 Présentations des informations.

Comme nous l'avions expliquée dans les lignes précédentes (l'introduction) le meilleur moyen d'enquête pour les représentations c'est l'enregistrement d'entretien nous permettant ainsi de sauvegarder les discours épi-linguistique afin de les analysés.

Le type d'analyse choisi pour cette étude empirique c'est celle dite significative puisque ce qui nous intéresse de la transcription des enregistrements c'est seulement les représentations les images ou la place du français nous avons déduit qu'il n'était pas nécessaire de transcrire phonétiquement. Aussi pour une meilleure compréhension de l'analyse, on a élaboré un tableau afin de séparer les groupes sociaux choisi pour l'enquête. , nous avons fait 11 enregistrements d'entretiens mais pour la transcription nous avons choisi pour chaque catégorie sociale de transcrire 6 qui présentaient des différences entre leurs réponses.

